

Air France, SNCF, Ford Aquitaine... les dossiers minés de la rentrée

Le mois de septembre s'annonce chargé pour l'exécutif. Dans certaines entreprises, la rentrée est synonyme de mouvement social.

LE MONDE | 28.08.2018 à 06h04 • Mis à jour le 28.08.2018 à 15h40 | Par [Éric Béziat](#) et [Philippe Jacqué](#)

Abonnez vous à partir de 1 € Réagir Ajouter

Partager (58) [Twitter](#)



Ford, SNCF, Air France, La Grande Récré ou Toys'R'Us... Les dossiers industriels et sociaux s'empilent sur le bureau du gouvernement. « *La vie économique étant ce qu'elle est, il y a toujours des entreprises en difficulté, mais on tente de les régler de manière ordonnée. Au premier semestre, nous avons réussi à traiter plusieurs dossiers sans drame* », assure-t-on dans l'entourage de Bruno Le Maire, le ministre de l'économie et des finances.

Ainsi, à Rodez (Aveyron), les syndicats et la direction de l'usine Bosch ont signé le 4 juillet un accord de compétitivité pour pérenniser les 1 600 emplois contre un engagement à investir 14 millions d'euros. Confronté à des problèmes récurrents, le volailler Doux a été repris le 18 mai et ce, sans mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Des solutions ont été trouvées dans d'autres dossiers comme celui de la menuiserie Grégoire, en Dordogne, ou du groupe AR Industries, à Châteauroux (Indre).

• Le textile et la distribution en souffrance

Cela ne veut pas [dire](#) que tout est réglé. « *Au deuxième trimestre, nous avons constaté une légère baisse des créations d'emploi et une petite hausse des suppressions*, relève David Cousquer, du cabinet Trendeo. *Ces deux indicateurs évoluent dans le mauvais sens, mais le solde net reste très positif.* »

« *Le nombre de défaillances d'entreprise s'est stabilisé* », ajoute Benoît Desteract, le directeur général de la Banque Thémis, dotée d'un observatoire des entreprises en difficulté. Au cours des sept premiers mois de l'année, 844 sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros ont connu une procédure collective (redressement judiciaire ou plan de sauvegarde), contre 877 en 2017.

« *Les secteurs les plus en souffrance sont le textile et la distribution, qui sont confrontés à une concurrence très forte et à un changement de modèle économique radical avec la croissance de la distribution numérique* », précise Cédric Colaert, du cabinet Eight Advisory. Des groupes comme Toys'R'Us ou La Grande Récré sont depuis le premier semestre en redressement judiciaire, avec des milliers de postes menacés, tandis que d'autres comme Happychic (Jules, Brice, etc.) mènent des restructurations susceptibles d'aboutir à la suppression de plusieurs centaines d'emplois.

• Menace de grève à Air France

Dans d'autres entreprises, la rentrée est synonyme de mouvement social, comme à Air France, où les syndicats font [planer](#) la menace d'une grève. L'intersyndicale de la compagnie, qui s'est réunie lundi 27 août, n'a pas encore annoncé de mouvement. Elle a seulement prévenu qu'une « *déclaration unitaire* » serait lue jeudi en comité central d'entreprise (CCE), après la nomination de Benjamin Smith au poste de directeur général d'Air France-KLM, dont l'arrivée est attendue pour le 30 septembre.

Lire aussi : [Le Canadien Ben Smith prend les commandes d'Air France-KLM](#)

« *Petit à petit, on fait monter la pression. Jeudi, on va donner une date d'ultimatum. Soit la direction lance des signaux forts, soit on repart dans le conflictuel* », explique un membre de l'intersyndicale. Les neuf syndicats maintiennent leur revendication d'un « *rattrapage de 5,1 % des salaires, dans les plus brefs délais, correspondant à l'inflation 2012-2017* ». C'est cette revendication qui avait provoqué quinze jours de grève en début d'année. Le conflit avait entraîné le départ du PDG, Jean-Marc Janaillac, après le refus d'une proposition d'accord salarial par une majorité de salariés.

• Le conflit couve à la SNCF

Faut-il [envisager](#) de nouvelles perturbations sociales à la SNCF ? Le mouvement contre la réforme ferroviaire du gouvernement s'est achevé début juillet, après trois mois d'une grève inédite. Malgré l'ire des syndicats cheminots, la réforme a été votée et promulguée dans son intégralité.

Pourtant, le bouillonnement pourrait bien [reprendre](#). Deux organisations au moins – la CGT et SUD – n'ont pas renoncé au combat contre la réforme. « *Il n'y a pas eu de trêve estivale de la lutte*, assure Bruno Poncet, secrétaire fédéral de SUD-Rail. *Ne serait-ce que parce qu'il a fallu s'opposer à la direction, qui menace de licencier deux de nos collègues grévistes à Rennes et à Lyon.* »

La CGT, première organisation représentative à la SNCF, a invité ses homologues de l'UNSA, de SUD et de la CFDT à une réunion intersyndicale, jeudi 30 août. « *Nous appellerons à [faire](#) grève lors de journées ciblées début septembre, a déclaré au Monde Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots. Nous pouvons, si le rapport de forces le permet, [abolir](#) le pacte ferroviaire. C'est encore possible !* »

Lire aussi : Grèves, résultats dans le rouge, circulation perturbée..., sale temps pour la SNCF

La négociation sur la future convention collective du ferroviaire reprend le mois prochain entre patronat et syndicats, avec deux journées-clés, les 18 et 27 septembre. Les sujets abordés sont explosifs : l'organisation, la rémunération des métiers du rail et les critères de désignation des salariés de la SNCF transférés à la concurrence. Autant d'occasions, pour les cheminots, d'afficher leur détermination. « *Maintenant, le statut de cheminot, on le veut pour tous les travailleurs du rail* », prévient M. Poncet. « *SUD, FO et la CGT veulent en [découdre](#) avec le gouvernement, observe un négociateur. Au-delà des sujets purement ferroviaires, cette politisation va [nourrir](#) le conflit.* »

Et ce, d'autant plus que, dans l'entreprise SNCF, le contexte social est dominé par la perspective des élections professionnelles qui se tiendront en novembre, une période préélectorale qui pèse sur le calendrier et le climat social. « *Ce sont des sujets lourds, certes, mais nous ne sommes pas dans une agitation sociale anormale* », tempère une source interne à la SNCF, où l'on n'a pas encore reçu, à ce jour, de préavis de grève pour la rentrée.

• Ford Aquitaine entre angoisse et espoir

Fébriles, les 840 salariés de l'usine de boîtes de vitesses Ford Aquitaine Industries de Blanquefort (Gironde), dans la banlieue de Bordeaux, ont repris le travail le 20 août. Ils sont sous la menace d'un plan social depuis la mi-juin. Le constructeur américain a décidé que la boîte automatique actuellement produite ne serait pas remplacée. Ford s'est engagé à continuer l'activité et à [payer](#) les salaires jusqu'en 2019, mais pas au-delà.

Lire aussi : Le gouvernement fait pression sur Ford pour sauver l'usine de Blanquefort

Toutefois, l'espoir existe : le groupe belge Punch, qui avait repris en 2013 une ancienne usine de boîtes de vitesse de General Motors à Strasbourg, serait sérieusement intéressé. « *Les négociations sont confidentielles, mais elles avancent* », précise un connaisseur du dossier. « *Nos contacts à Strasbourg nous confirment cette information, note Philippe Poutou, délégué CGT à Ford Blanquefort. Mais il faut [continuer](#) à faire pression. Un rassemblement de toute la gauche est prévu le 4 septembre pour [préparer](#) une grande manifestation à Bordeaux le 22.* »